



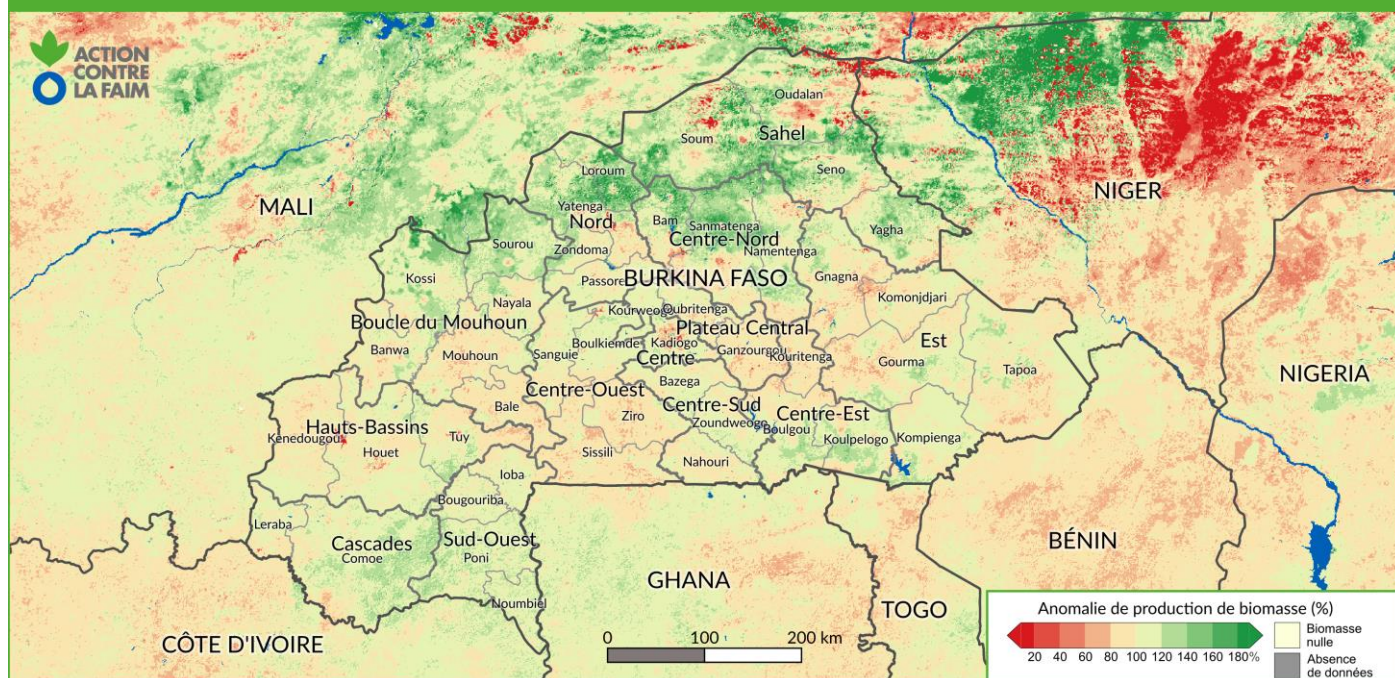
PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2023 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2024

BURKINA FASO

**PATRICK EKWANZA KITENGE
CHÉRIF ASSANE DIALLO
ERWANN FILLOL**

**ACTION
AGAINST
HUNGER**  **ACTION
CONTRE
LA FAIM**


CARTE 1 : ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2023



FAITS SAILLANTS

- Saison des pluies globalement positive et marquée aussi par des inondations
- Production de biomasse supérieure à la normale au niveau national
- Production de biomasse supérieure à la normale sur l'ensemble de la zone pastorale et sur les régions d'accueil des transhumants : La Boucle du Mouhoun, Cascades, Sud-Ouest
- Contexte sécuritaire difficile en particulier dans les zones pastorales limitant l'accès aux ressources et aux marchés
- Contexte économique difficile dû au contexte sécuritaire limitant les mouvements des éleveurs Burkinabé vers les pays frontaliers comme le Togo et le Bénin

INTRODUCTION

Ce document présente une évaluation de la qualité de la saison de production végétale sur le Burkina Faso pour l'année 2023.

Cette année le Burkina Faso connaît une production de biomasse globalement supérieure à la normale dans l'ensemble du pays. Sur le plan pluviométrique, comparés à ceux de l'année précédente et pour la même période, les cumuls pluviométriques saisonniers ont été excédentaires à similaires sur la majeure partie du pays.

Les principales localités stratégiques sur les parcours de transhumance (régions du Hauts-Bassins, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est) vers les pays voisins

comme le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo et le Bénin ont enregistré une production de biomasse moyennement supérieure à la normale.

La bonne régénération des pâturages devrait soulager la situation des communautés pastorales toujours difficile en raison de l'insécurité grandissante. Ainsi, cette situation nécessite des actions de surveillance rapprochées des communautés agropastorales et pastorales afin de prévenir toutes éventualités de dégradation de la situation pastorale au Burkina Faso.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

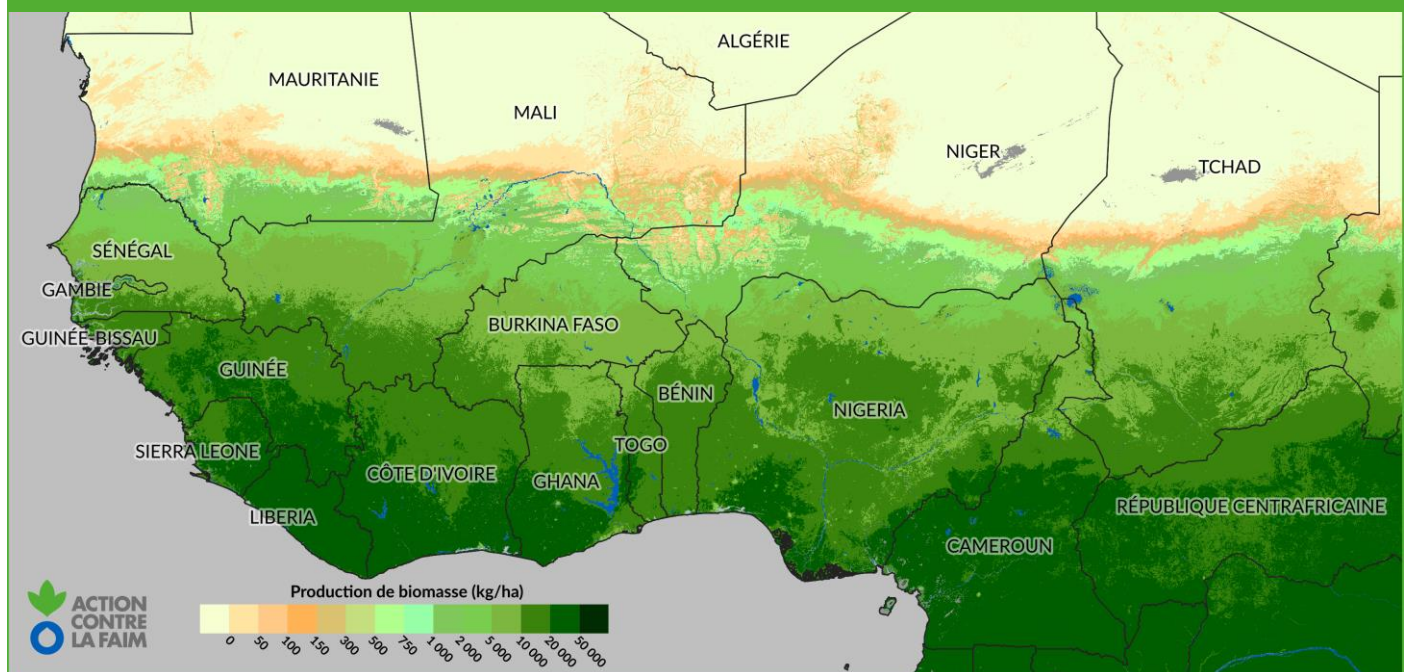
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogramme de matière sèche MS par hectare kg/ha. Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites SPOT-VEGETATION, PROBA-V et SENTINEL-3 de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décennaux, par le programme européen COPERNICUS par l'intermédiaire de l'Institut flamand de technologie VITO.

La méthode de calcul de la productivité quotidienne de biomasse (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil BioGenerator développé par ACF permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale est de 1 km qui correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2023



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance :

- Production annuelle kg/ha

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998 afin d'un faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %
- Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ à la moyenne

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (Vulnerability Index), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'années sèches ou pluvieuses :

- Indice de vulnérabilité VI

Les méthodes et les détails de fonctionnement du BioGenerator sont accessibles ici : sigsahel.info/index.php/knowledgebase
Les données produites sont téléchargeables ici : data.humdata.org/organization/acf-west-africa

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2023

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

La mauvaise pluviométrie enregistrée pendant la carte 1 représente l'anomalie de production de biomasse pour 2022 exprimée en pourcentage de la production normale de la période allant de 1999 à 2023.

Dans l'ensemble, la production de biomasse sur le Burkina Faso est cette année supérieure à la normale. La situation est particulièrement bonne dans une partie importante des régions du Nord (Loroum et Yatenga), du Sud-Ouest (Noumbiel et Poni), du Centre-Est (Koumpelogo), de la Boucle de Mouhoun (Sourou et l'extrême nord de la Kossi), du Centre Nord (Sanmatenga et Bam) et du Sahel (Yagha et Seno), Cascades (Comoe) qui ont enregistré des pourcentages allant de 120% à 180% des valeurs moyennes.

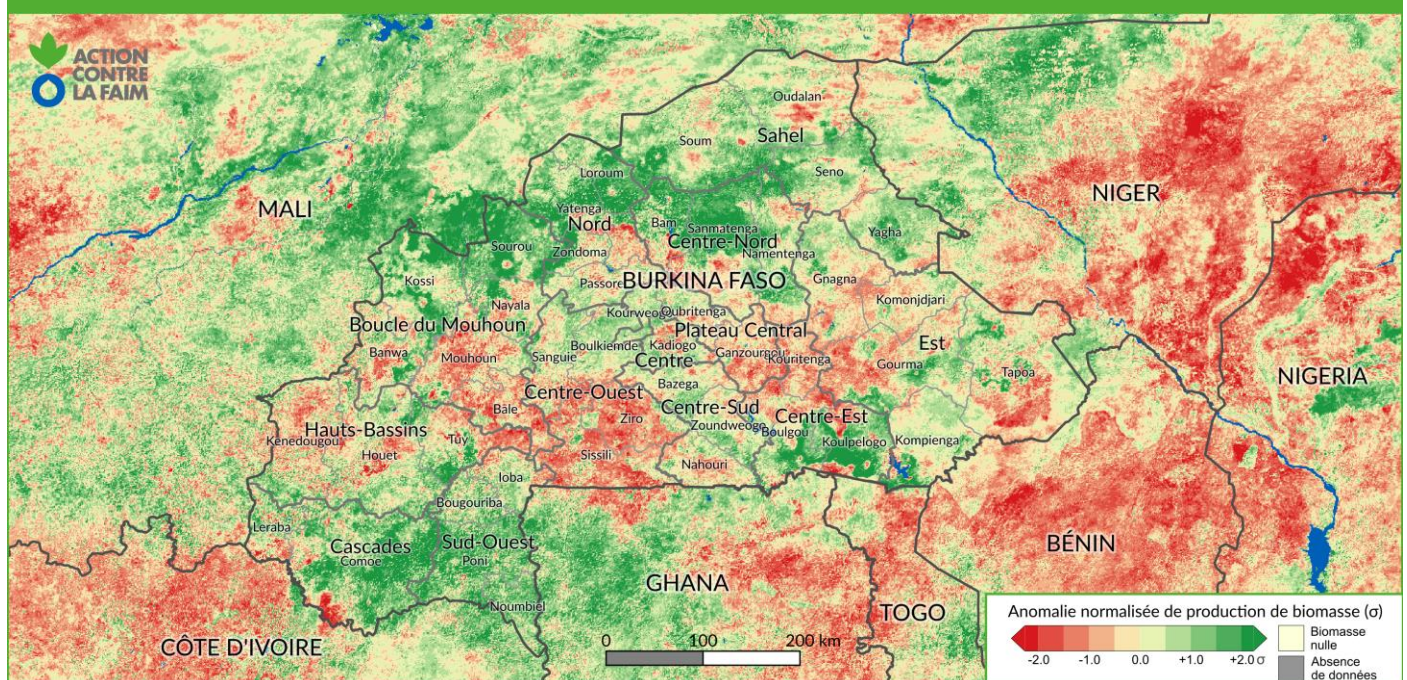
Cependant, il apparaît des zones localement déficitaires couvrant une grande partie des régions de plateau Central (Ganzourgou), du Haut-Bassin (Kenedougou et Houet), du Centre-Ouest (Sissili et Ziro), de l'Est (Gourma, Komonjdjari et Gnagna), la province de Passore dans le Nord, les provinces de Mouhoun, Banwa et de Bale dans la Boucle de Mouhoun et la province de Kouritenga dans le Centre Est. Dans ces zones déficitaires, les anomalies de production de biomasse observées sont comprises entre 60 et 80% des valeurs moyennes.

Pour mieux apprécier la performance de la production de biomasse de cette année, la carte 3 présente les anomalies normalisées permettant d'identifier les zones d'anomalies extrêmes.

Cette carte montre qu'une bonne partie du territoire a enregistré une production de biomasse positive. Principalement, les zones de bonne production de biomasse sont situées dans les régions du Sud-Ouest (Poni, Noumbiel, Bougouriba et Ioba), des Cascades (Comoé), Boucle de Mouhoun (Sourou et Kossi), du Nord (Loroum et Yatenga), du Centre-Est (Koumpelogo), du Centre-Nord (Sanmatenga), dans le Sahel (Yagha et Seno). L'anomalie normalisée dans ces zones, est supérieure à $+2.0\sigma$. Les zones de bonne production de biomasse en 2023 correspondent pour la plupart aux zones agropastorales le long des chemins de transhumance pour les animaux en partance vers le Sud-Ouest du Mali (Nord de la Boucle du Mouhoun), le Nord de la Côte d'Ivoire (régions des cascades et du sud-ouest) et vers le Bénin et le Togo (Kompienga dans la région de l'Est).

Cependant, quelques provinces sont en anomalie négative, notamment dans les régions des Hauts-Bassins (Kéné Dougou et Houet), du Centre-Ouest (Ziro et Sissili), du Plateau Central (Ganzourgou), du Centre-Est (Kouritenga), du Nord (Passore), la Boucle de Mouhoun (Mouhoun et Bale) et de l'Est (Tapoa, Komonjdjari et Gnagna).

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2023



VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

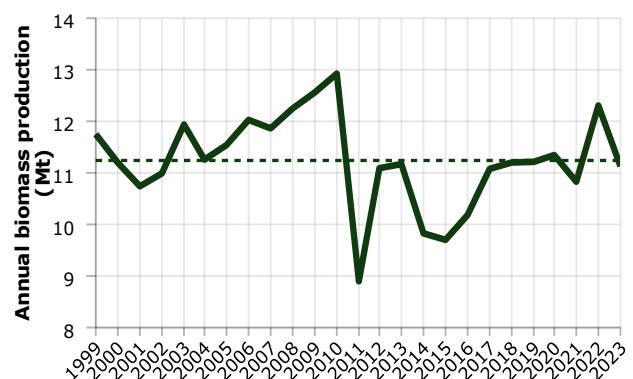
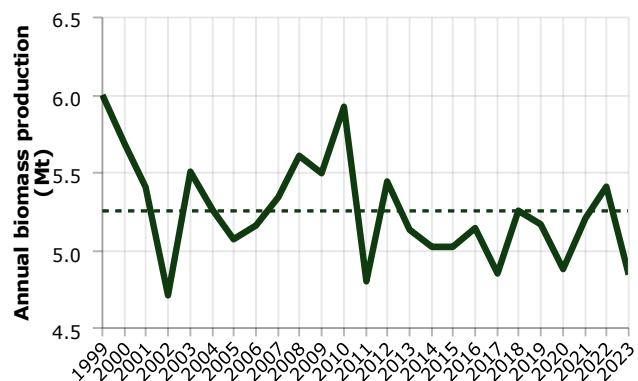
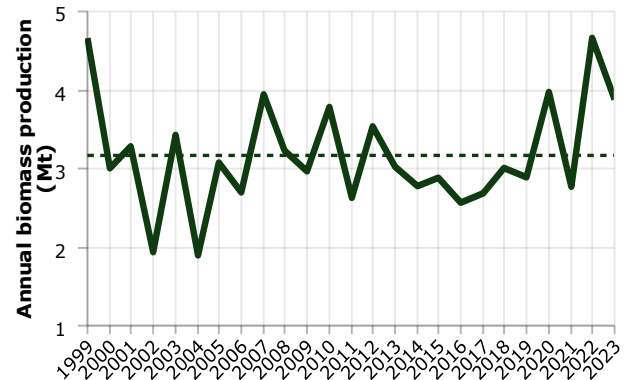
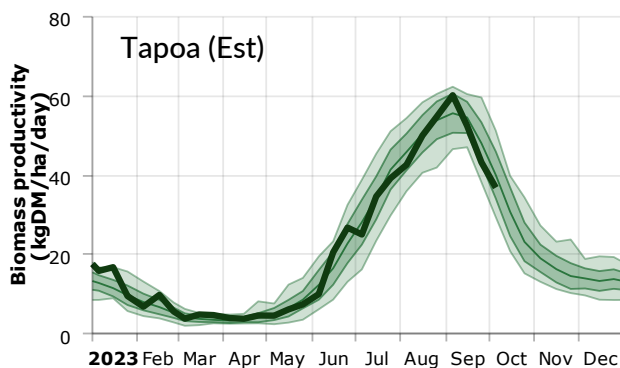
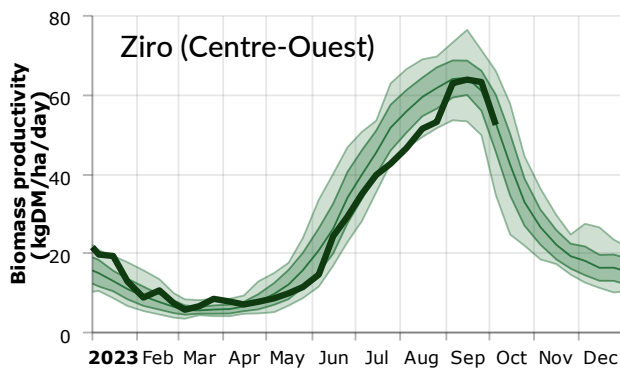
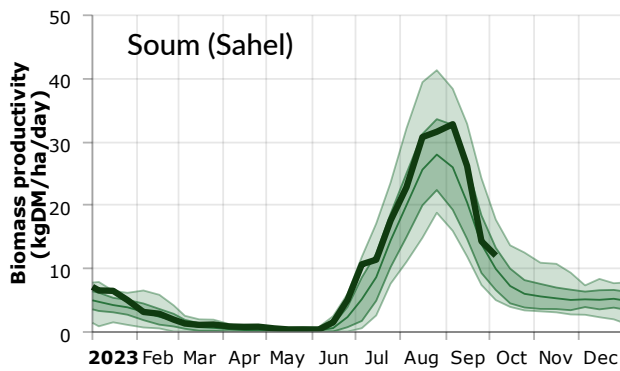
Les courbes saisonnières (rangée de gauche) montrent des profils de production instantanée de biomasse pour 3 différentes provinces : Soum (Sahel), Ziro (Centre Ouest) et Tapoa (Est). Elles comparent la progression de la production instantanée de biomasse en 2023 (trait épais) au profil moyen (trait vert fin) ainsi qu'à la variabilité (\pm l'écart type σ) et au maximum/minimum de la période 1999-2023. En termes de production annuelle de biomasse (rangée de droite), les courbes présentent la variabilité interannuelle depuis 1999 sur les mêmes provinces.

Dans la province du Soum, le démarrage est fort avec une production de biomasse supérieur à la moyenne. Le pic de la production de biomasse a été atteint durant le mois de septembre et les quantités produites sont supérieures aux quantités normalement atteintes. On mesure une production

de biomasse de 3.9 Mt largement au-dessus de la moyenne sur l'ensemble des années depuis 1999 dans cette province à 3.2 Mt.

Dans la province de Ziro, la production de biomasse a connu un démarrage lent. Il s'observe une augmentation de la production tout en restant inférieure à la moyenne normale. Septembre correspond au mois de pic de la production pour cette province.

Dans la province de Tapoa, le démarrage est normal avec une production de biomasse supérieure à la moyenne. Le pic de la production de biomasse a été atteint durant le mois de septembre et les quantités produites ont augmenté tout en restant légèrement inférieure aux quantités normalement atteintes.



COMPARAISON DE 2023 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

La production de biomasse en 2023 est partout inférieure à la production de l'année 2022 qui a été exceptionnelle, mais elle reste supérieure à la moyenne.

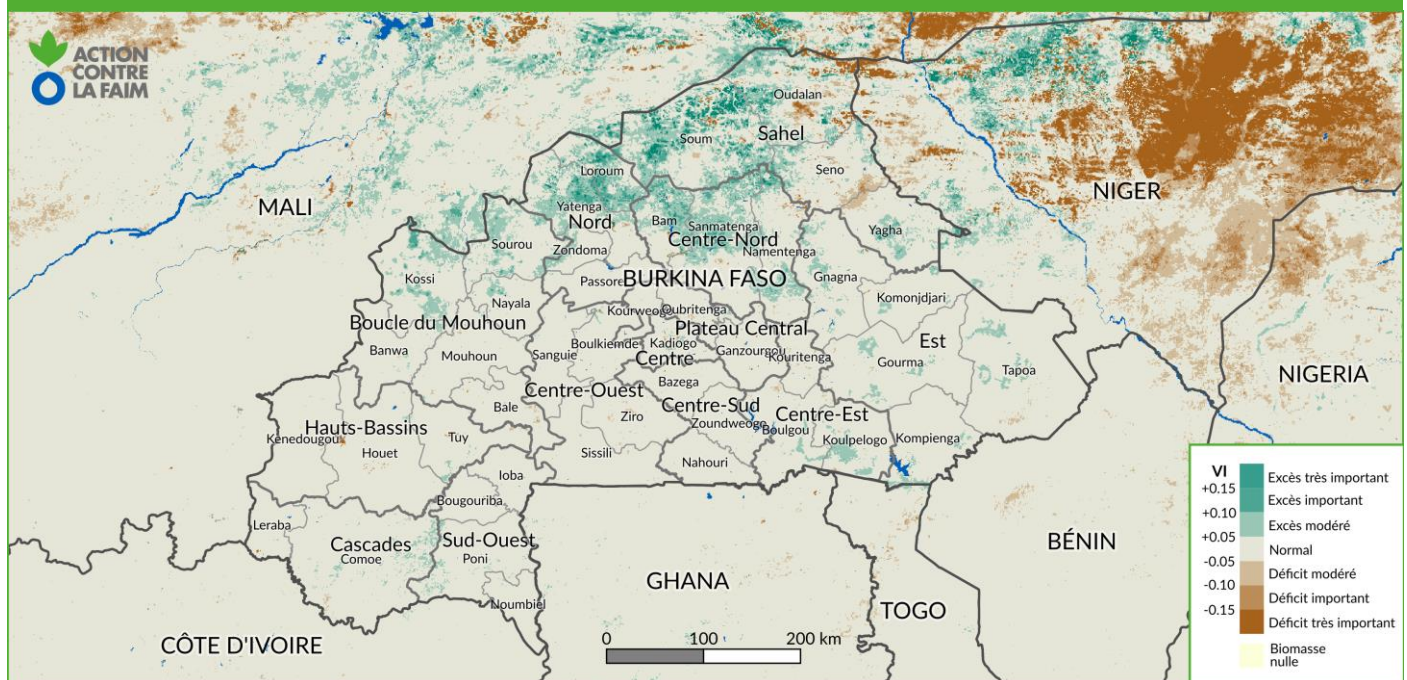
Les déficits les plus importants sont observés dans la région Centre-Est, particulièrement dans les provinces de Sissili et de Ziro.

L'indice de Vulnérabilité (VI) est un indicateur récuratif pondéré qui prend en compte, dans son calcul, les anomalies des années précédentes. Les années les plus récentes interviennent avec un poids plus important dans la pondération. Dans ce cas présent, 50% de l'indice se compose de l'année en cours (2023), 25% de l'année précédente (2022), 12,5% de celle qui vient avant (2021), etc. L'inclusion de plusieurs années permet de suivre l'évolution récente des conditions pastorales, les communautés pastorales étant particulièrement vulnérables aux déficits fourragers sur plusieurs années pouvant causer des dommages importants à la santé et à la productivité des troupeaux. La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité lié à la biomasse, calculé pour l'année 2023. Elle montre que certaines parties du Sahel faisant frontière avec le Mali et le Niger

présentent des indices de vulnérabilité liée à biomasse très contrastés. En effet, dans cette partie du pays, une disparité est observée avec : (i) des zones vulnérables d'autant plus que leurs indices sont compris entre -0.15 et -0.05, déficit allant de l'ordre du « modéré » à « très important » ; (ii) des zones avec des excès très élevés avec des indices allant de +0.01 à +0.09. Les excès les plus élevés ont été enregistrés dans une partie de la province de l'Oudalan (+0.04), une partie du Soum (+0.09), la province du Lorum (+0.09), le Bam (+0.06), le Sanmentenga (+0.06), le Sourou (+0.05), le Nounbiel (+0.05). À l'opposé, La province du Kouritenga dans le Centre-Est, enregistre un indice de vulnérabilité négatif (-0.01). Une petite zone dans le Yatenga enregistre aussi un indice de vulnérabilité négatif (-0.10 à -0.05). La situation détaillée de la vulnérabilité par région et par province est présentée au tableau de la page suivante.

Cette année, aucune des treize régions n'affiche un indice de vulnérabilité liée à la biomasse fortement négatif. Mis à part la province du Kouritenga dans le Centre-Est qui enregistre un indice de vulnérabilité faiblement négatif (-0.01), toutes les régions affichent un indice de vulnérabilité neutre à positif.

CARTE 4 : INDICE DE VULNÉRABILITÉ LIÉ À LA BIOMASSE 2023



7 | RAPPORT SUR LA PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2023 SUR LE BURKINA FASO

Région	Département	Superficie (km ²)	Anomalie 2019	Anomalie 2020	Anomalie 2021	Anomalie 2022	Anomalie 2023	VI 2023
Boucle du Mouhoun	Bale	4545	+0.8σ (105%)	+0.0σ (100%)	-0.7σ (096%)	+1.9σ (112%)	-1.0σ (094%)	-0.01
	Banwa	5855	+0.2σ (101%)	+0.1σ (101%)	-0.3σ (098%)	+1.8σ (112%)	+0.2σ (102%)	+0.00
	Kossi	7410	-0.6σ (094%)	-0.0σ (100%)	-0.2σ (098%)	+2.3σ (125%)	+1.3σ (113%)	+0.03
	Mouhoun	6964	+0.4σ (103%)	+0.4σ (102%)	-0.6σ (096%)	+2.0σ (114%)	-0.4σ (097%)	-0.01
	Nayala	3801	+0.2σ (102%)	-0.0σ (100%)	+0.0σ (100%)	+2.1σ (118%)	+0.5σ (104%)	+0.01
	Sourou	5969	+0.2σ (102%)	+0.5σ (106%)	-0.3σ (096%)	+2.4σ (131%)	+1.6σ (120%)	+0.04
	Total	33614	+0.1σ (101%)	+0.2σ (101%)	-0.4σ (097%)	+2.4σ (118%)	+0.6σ (105%)	+0.01
Cascades	Comoe	15172	+1.0σ (106%)	+0.5σ (103%)	+1.2σ (108%)	+2.9σ (118%)	+1.5σ (110%)	+0.02
	Leraba	3127	+1.6σ (107%)	+0.3σ (101%)	+1.3σ (106%)	+2.4σ (111%)	+0.3σ (101%)	-0.00
	Total	18054	+1.1σ (107%)	+0.5σ (103%)	+1.2σ (107%)	+2.9σ (117%)	+1.4σ (108%)	+0.01
Centre	Kadiogo	2756	-0.0σ (100%)	+0.1σ (101%)	+0.8σ (107%)	+2.6σ (123%)	+0.4σ (103%)	+0.00
Centre-Est	Boulgou	6631	+1.6σ (110%)	+0.3σ (102%)	+0.3σ (102%)	+1.7σ (111%)	+0.5σ (103%)	-0.00
	Koumpelogo	5195	+1.4σ (110%)	+0.1σ (101%)	-0.5σ (097%)	+1.7σ (112%)	+1.3σ (109%)	+0.01
	Kouritenga	2627	+0.7σ (105%)	+0.5σ (104%)	+0.1σ (101%)	+0.9σ (107%)	-0.9σ (093%)	-0.02
	Total	14234	+1.5σ (109%)	+0.3σ (102%)	-0.1σ (100%)	+1.7σ (111%)	+0.6σ (104%)	-0.00
Centre-Nord	Bam	3840	-1.0σ (087%)	+0.6σ (107%)	-0.9σ (089%)	+2.2σ (127%)	+1.4σ (118%)	+0.05
	Namentenga	6525	-0.9σ (090%)	+0.4σ (105%)	-0.4σ (096%)	+1.5σ (116%)	+0.9σ (110%)	+0.03
	Sanmatenga	9282	-1.1σ (087%)	+0.7σ (108%)	-0.1σ (098%)	+2.4σ (129%)	+1.3σ (115%)	+0.04
	Total	19180	-1.1σ (088%)	+0.6σ (107%)	-0.4σ (096%)	+2.2σ (125%)	+1.3σ (115%)	+0.04
Centre-Ouest	Boulkiemde	4122	+0.6σ (106%)	+0.2σ (102%)	+0.5σ (105%)	+2.8σ (126%)	+0.5σ (105%)	+0.00
	Sanguie	5238	+0.9σ (107%)	+0.3σ (102%)	+0.1σ (101%)	+2.2σ (118%)	+0.1σ (101%)	-0.00
	Sissili	6822	+0.0σ (100%)	-1.5σ (090%)	-0.3σ (098%)	-0.2σ (099%)	-1.2σ (092%)	-0.01
	Ziro	5346	-0.3σ (098%)	-1.1σ (093%)	-0.1σ (099%)	+0.5σ (103%)	-1.2σ (092%)	-0.01
	Total	21433	+0.3σ (102%)	-0.9σ (095%)	-0.0σ (100%)	+1.3σ (108%)	-0.7σ (096%)	-0.01
Centre-Sud	Bazega	4060	+0.2σ (102%)	+0.2σ (101%)	+0.9σ (106%)	+2.3σ (117%)	+0.4σ (103%)	-0.00
	Nahouri	3681	+0.7σ (105%)	+0.3σ (102%)	+0.2σ (102%)	+1.4σ (109%)	-0.2σ (099%)	-0.01
	Zoundweogo	3602	+0.8σ (106%)	+0.1σ (101%)	+0.1σ (101%)	+1.6σ (111%)	+0.5σ (104%)	+0.00
	Total	11742	+0.6σ (104%)	+0.2σ (101%)	+0.5σ (103%)	+1.9σ (112%)	+0.3σ (102%)	-0.00
Est	Gnagna	8548	-1.5σ (085%)	-0.0σ (100%)	-0.8σ (092%)	+0.6σ (106%)	-0.2σ (098%)	+0.01
	Gourma	10981	-0.9σ (093%)	-0.0σ (100%)	-0.5σ (096%)	+1.3σ (110%)	-0.1σ (100%)	+0.01
	Komonjdjari	5130	-2.1σ (081%)	+0.0σ (100%)	-0.4σ (097%)	+1.3σ (112%)	-0.2σ (098%)	+0.01
	Kompienga	6923	+1.0σ (107%)	-0.1σ (100%)	-0.8σ (094%)	+1.9σ (115%)	+0.5σ (104%)	+0.01
	Tapoa	14893	-0.0σ (100%)	+0.1σ (101%)	-0.5σ (096%)	+1.2σ (109%)	-0.1σ (099%)	+0.00
	Total	46592	-0.6σ (096%)	+0.0σ (100%)	-0.6σ (095%)	+1.4σ (110%)	-0.0σ (100%)	+0.01
Hauts-Bassins	Houet	11674	+1.0σ (106%)	+0.6σ (103%)	+0.0σ (100%)	+2.1σ (112%)	+0.2σ (101%)	-0.00
	Kenedougou	8247	+0.9σ (105%)	+0.2σ (101%)	-0.4σ (098%)	+1.4σ (108%)	-0.3σ (098%)	-0.01
	Tuy	5367	+1.0σ (106%)	+0.5σ (103%)	-0.6σ (096%)	+2.1σ (112%)	+0.3σ (102%)	+0.00
	Total	25729	+1.0σ (105%)	+0.4σ (102%)	-0.2σ (099%)	+1.9σ (111%)	+0.0σ (100%)	-0.00
Nord	Loroum	3700	-0.0σ (100%)	+0.9σ (119%)	-0.6σ (088%)	+2.5σ (154%)	+1.6σ (133%)	+0.07
	Passore	4072	-0.0σ (100%)	+0.2σ (102%)	+0.2σ (102%)	+2.4σ (124%)	+0.3σ (103%)	+0.00
	Yatenga	6807	-0.2σ (098%)	+0.2σ (103%)	-1.5σ (081%)	+1.7σ (122%)	+1.0σ (113%)	+0.04
	Zoundoma	1868	-0.3σ (097%)	+0.2σ (102%)	-1.0σ (090%)	+1.9σ (119%)	+0.9σ (109%)	+0.02
	Total	16421	-0.1σ (099%)	+0.4σ (105%)	-0.8σ (090%)	+2.2σ (127%)	+1.0σ (112%)	+0.03
Plateau Central	Ganzourgou	4137	-0.6σ (095%)	-0.6σ (095%)	-0.3σ (098%)	+1.6σ (113%)	-0.9σ (093%)	-0.01
	Kourweogo	1602	+0.3σ (103%)	+0.4σ (104%)	+0.8σ (108%)	+2.7σ (129%)	+0.6σ (107%)	+0.00
	Ouhritenga	2876	-0.4σ (096%)	+0.1σ (101%)	+0.4σ (105%)	+2.2σ (123%)	+0.1σ (101%)	-0.00
	Total	8977	-0.4σ (097%)	-0.1σ (099%)	+0.2σ (102%)	+2.3σ (119%)	-0.2σ (098%)	-0.01
Sahel	Oudalan	10096	+0.1σ (102%)	+0.6σ (116%)	-0.8σ (080%)	+1.0σ (126%)	+0.3σ (109%)	+0.00
	Seno	7008	-0.1σ (098%)	+1.8σ (135%)	+0.5σ (110%)	+1.2σ (124%)	+0.9σ (118%)	+0.00
	Soum	12754	-0.4σ (091%)	+1.2σ (125%)	-0.6σ (087%)	+2.1σ (147%)	+1.0σ (122%)	+0.06
	Yagha	6400	-0.4σ (095%)	+1.1σ (114%)	+0.3σ (104%)	+1.4σ (117%)	+0.9σ (111%)	+0.01
	Total	36088	-0.3σ (096%)	+1.3σ (122%)	-0.3σ (094%)	+1.8σ (131%)	+0.9σ (116%)	+0.02
Sud-Ouest	Bougouriba	2789	+1.0σ (106%)	+0.2σ (101%)	+0.5σ (103%)	+2.6σ (115%)	+1.0σ (106%)	+0.01
	Ioba	3229	+0.9σ (106%)	-0.4σ (098%)	+0.5σ (103%)	+1.8σ (111%)	+0.3σ (102%)	+0.01
	Noumbiel	2687	+0.3σ (102%)	+0.7σ (105%)	+0.5σ (104%)	+3.0σ (124%)	+1.3σ (111%)	+0.02
	Poni	7258	+1.1σ (108%)	+0.3σ (103%)	+0.8σ (106%)	+2.9σ (122%)	+1.7σ (113%)	+0.02
	Total	16327	+0.9σ (106%)	+0.3σ (102%)	+0.7σ (105%)	+2.8σ (119%)	+1.4σ (109%)	+0.02
Total	Total	272386	+0.2σ (101%)	+0.4σ (102%)	-0.1σ (099%)	+2.5σ (115%)	+0.7σ (104%)	+0.01

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2023

Dans son ensemble, pour la saison d'hivernage 2023, le Burkina Faso présente un excédent de production de la biomasse. Toutes les régions sont excédentaires, à l'exception des régions du Centre-Ouest (provinces de Sissili et de Ziro), du centre-Est (province du Kouritenga), de la Boucle du Mouhoun (province de Bale de de Mouhoun) et du Plateau Central (province de Ganzourgou) qui présentent des situations négatives. La région Est (provinces de la

Gnagna, du Komonjdjari, et de la Tapoa), ainsi que la région des Hauts-Bassins (province de Kenedougou) présentent un déficit de production limité.

Si la situation des ressources pastorales semble bonne, la dégradation du contexte sécuritaire risque de rendre les ressources difficilement accessibles et exploitable, particulièrement dans les régions de bonne production de biomasse tel que le Sahel.

PERSPECTIVES POUR 2024

Une soudure pastorale favorable est pressentie pour les éleveurs du Burkina Faso en 2024. Cependant, cette situation rassurante en termes de production de biomasse risque d'être perturbée si la pression sur le pâturage accessible venait à accroître significativement du fait de l'insécurité.

L'augmentation de l'insécurité a grandement perturbé le déroulement de la transhumance et a aussi eu des impacts socio-économiques sur les communautés pastorales et agropastorales. Il apparaît urgent d'identifier et d'adopter des mesures d'atténuation afin d'éviter que la situation ne se dégrade davantage.

RECOMMANDATIONS

- Poursuivre les actions de création et d'aménagement des aires de pâtures et des pistes à bétail dans les couloirs de transhumance
- Effectuer des évaluations rapides dans les zones déficitaires afin de déterminer les besoins des communautés
- Ajuster les plans d'interventions et les dispositifs d'urgence pour tenir compte d'une éventuelle période de soudure pastorale précoce dans les provinces et localités identifiées comme vulnérables (Bale et Mouhoun dans la Boucle de Mouhoun, Kouritenga dans le Centre-Est, Sissili et Ziro dans le Centre-Ouest, Gnagna, Komonjdjari et Tapoa dans la région de l'Est, Kenedougou dans les Hauts-Bassins)
- Trouver des mécanismes de conservation des excédents de production dans les zones excédentaires : magasins aliments bétail, etc.
- Envisager des actions de reconstitution du cheptel
- Renforcer la veille informationnelle sur les marchés et les zones pastorales où la production de la biomasse fourragère est en baisse

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Mission Burkina Faso
Rue Gandaogo, Zogona, Ouagadougou, Burkina Faso

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de Données : Erwann FILLLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : www.sigsahel.info

